

# Une solution a été trouvée pour les crèches

**À quand les nouvelles places dans les crèches de la province ?** Une centaine de familles sont dans l'expectative. Le ministre les rassure.



Un peu partout dans la province, les nouvelles places sont prêtes, l'intercommunale IMAJE pourra gérer les lieux et l'activité.

Interpelé par la députée wallonne Valérie Caverenne (MR) au sujet de l'incertitude concernant une centaine de places dans les crèches de la province de Namur, le ministre wallon René Collin indique avoir trouvé une solution. «*Il est hors de question de laisser tomber les parents, vous pouvez les rassurer*», explique-t-on au cabinet du ministre.

Voici trois ans, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un plan de création de nouvelles places dans les crèches, le plan Cigogne

III. Plusieurs Communes ou CPAS de notre province y ont participé en défendant un projet de construction ou de rénovation : Bièvre, Gesves, Éghezée, Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Viroinval et Walcourt. Les pouvoirs locaux ont réalisé des travaux permettant d'accueillir

126 enfants supplémentaires. L'ONE a octroyé les autorisations de mise en exploitation alors que la Région wallonne, via les subsides à l'infrastructure, a participé au financement des travaux. Certaines crèches sont dorénavant prêtes, les autres seront en état d'accueillir les en-

fants dans les semaines à venir. «*Mais vont-elles pouvoir ouvrir ?*», s'interrogeait vendredi dernier la députée MR, relayant les craintes des parents. Pour pouvoir assurer des services de qualité à leurs habitants, les Communes ont délégué la gestion à l'intercommunale IMAJE. Elles estiment qu'elles n'ont pas les moyens humains et financiers leur permettant de gérer seules cette compétence. Or, le ministre Collin, en charge des infrastructures d'accueil de la petite enfance et de la ruralité, refuserait l'ouverture des crèches gérées par IMAJE, cette intercommunale n'étant pas propriétaire des lieux». Personne ne savait alors que répondre aux familles dans l'expectative.

## IMAJE pourra gérer les crèches

Interrogé, le ministre confirme qu'un blocage a bien eu lieu, mais annonce dans la foulée une solution rapide pour sortir les parents de leur embarras. «*Dans le cadre de cet appel à projets, le can-*

*didat à la subvention doit être le gestionnaire du milieu d'accueil, mais aussi le titulaire d'un droit réel de propriété, d'emphytéose ou de superficie sur le bâtiment ou le terrain à aménager.* Or, cette condition n'est plus respectée dès lors que les Communes ou CPAS ont décidé de confier la gestion des crèches à IMAJE. » Toutefois, afin de permettre l'ouverture des nouvelles places, René Collin a proposé au gouvernement wallon d'autoriser ce transfert de gestion à condition que l'intercommunale maintienne l'activité d'accueil dans le bien concerné pendant une durée de 33 ans en cas de construction voire d'extension, ou de 20 ans en cas de reconditionnement. Cette opération impliquera également le transfert des points APE ainsi que des subsides de fonctionnement.

«*Le gouvernement a marqué son accord sur cette proposition ce mercredi*», ajoute le ministre. ■

M. Dol.

